

RECHERCHE SCIENTIFIQUE Nouveau parcours en 3 ans à l'ESTBA

Initialement réservé au titulaire d'un BAC+2, notre Bachelor Recherche Médicale est désormais accessible dès le BAC via Parcoursup et ce pour un cursus en 3 ans.

Cette formation vise à former des chargés d'expériences en recherche scientifique dans les laboratoires de recherche fondamentale ou appliquée, liés aux secteurs de la santé. Ils occupent le poste d'assistant ingénieur dans des unités de recherche ou sur des plateformes techniques. Mais aussi contribuent à l'élaboration de protocoles expérimentaux, à leurs mises en application ainsi qu'à l'exploitation des résultats.

Par ailleurs, ils sont intégrés à l'équipe de recherche et participent à la veille scientifique et technologique.



La réussite de la troisième année permet d'obtenir le Titre "chargé d'expériences en recherche scientifique" de niveau 6 (BAC+3) reconnu par France Compétences (RNCP38772). Cette formation est labellisée par **Medicen Paris Région**, le pôle de compétitivité dédié à la santé en Île-de-France.

Une expérience professionnelle développée via 2 stages :

- En seconde année, 8 semaines en laboratoire de biologie ou de recherche.
 - En troisième année, 24 semaines en laboratoire de recherche.
- Statut étudiant, gratification conforme à la législation
Statut apprenti, les apprenants sont rémunérés tout au long de l'année.

L'équipe pédagogique est constituée par des professionnels de la recherche scientifique (chercheurs et ingénieurs de recherche), des enseignantes ESTBA et de l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes).

Contact : 01 43 71 40 73



PORTES OUVERTES

Samedi 8 février et Samedi 8 mars 2025
(Voir le site internet pour les modalités d'organisation)

RÉSULTATS DES ÉTUDIANTS AUX EXAMENS D'ÉTAT

Les résultats obtenus par les étudiants de l'ESTBA sont nettement supérieurs à la moyenne nationale :

BTS Biotechnologies : 96% de réussite
BTS Bioanalyses et Contrôles : 100% de réussite
BTS Analyses de Biologie Médicale : 93% de réussite

RÉSULTATS DES ÉTUDIANTS EN CYCLE BAC+3

95% de réussite pour nos étudiants et apprentis.
Bravo à eux et merci aux entreprises et aux tuteurs qui ont permis la mise en place de près de 600 stages ou contrats en alternance...



13/03 : Dernier jour pour formuler vos vœux
2/04 : Finalisation des vœux
Transmettre les éléments
2/06 : Réponses des formations demandées
Du 1^{er} au 3/07 : Classement de vos vœux par ordre de préférence
9/07 : Dernier jour pour accepter les propositions d'admission

Vous êtes en liste d'attente sur PARCOURSUP pour l'une de nos formations en BTS ?

Bien que le site PARCOURSUP indique que nos effectifs sont complets, des places se libèrent au fur et à mesure.

Il est donc possible d'avoir une place qui se libère.

Contactez-nous : 01 43 71 47 40 / scolarite@estba.org

L'ESTBA SUR LES RÉSEAUX

Retrouvez l'ESTBA en ligne.

Pour rester informé sur les dernières actualités, événements et opportunités de l'ESTBA, scannez ce QR Code et accédez à nos réseaux sociaux !



(Instagram, Facebook, LinkedIn, YouTube, Site Web)



École Supérieure Spécialisée

56, rue Planchat - 75020 PARIS
Contact : 01 44 62 33 70 - www.estba.org

DE LA PREPABTS AU MASTER CHOISISSEZ VOTRE PARCOURS VERS L'EMPLOI



BAC+5
300 ECTS

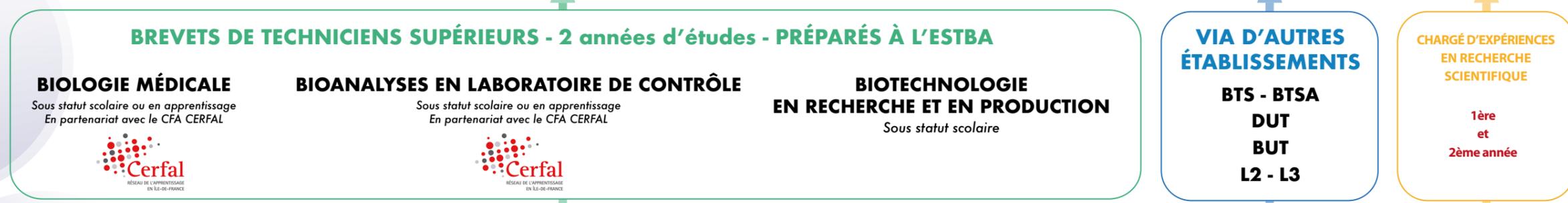
APRÈS UN BAC+3 CHAQUE ÉTUDIANT OU APPRENTI AURA LA LIBERTÉ DE CHOISIR

LICENCES PROFESSIONNELLES *En apprentissage* BACHELOR *étudiant/apprenti*

BAC+3
180 ECTS



8 FORMATIONS BAC+3 PROFESSIONNALISANTES



BAC+2
120 ECTS

BAC G N RAL - BAC STL - BAC ST2S - BAC PRO DISPOSITIF ESTBA : LAPREPA BTS

Pour plus d'informations : www.estba.org

DU BTS À LA THÈSE. QUAND TOUT DEVIENT POSSIBLE !



Sonny YDE, ancien étudiant nous raconte son parcours : « Après un BAC STL obtenu en 2017 à Paris, j'ai souhaité poursuivre avec un BTS Biotechnologies à l'ESTBA pour profiter de la qualité de l'enseignement proposé et de l'opportunité de réaliser une première expérience en laboratoire de recherche grâce aux 2 stages de 6 semaines tout au long de ces deux années. Ces stages ont fait émerger ma passion pour la recherche et les sciences biomédicales. Après le BTS, j'ai poursuivi avec le Bachelor en Recherche Biomédicale, toujours à l'ESTBA,

une formation unique encadrée par des enseignants-chercheurs passionnés, offrant un véritable tremplin vers le monde de l'entreprise grâce à un stage de 6 mois. Ensuite, j'ai intégré un Master 1 en Sciences du Vivant à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), puis un Master 2 en Biologie Moléculaire et Cellulaire à l'Université de Paris. Aujourd'hui, je suis en troisième année de thèse, entre l'Institut Pasteur et l'hôpital La Pitié-Salpêtrière, où j'étudie le rôle des dysfonctions mitochondriales dans l'apparition et la progression des maladies hépatiques. **Mon parcours montre qu'après un BTS, tout est possible !** Ce diplôme ouvre la porte à de grandes opportunités, à condition d'**oser saisir sa chance et de croire en ses capacités.** »

SANDRINE PEYRAT : LE PARCOURS D'UNE ANCIENNE ÉTUDIANTE EN BTS ABM

Sandrine PEYRAT a obtenu son BTS Analyses de Biologie Médicale en 1999. Son parcours a ensuite été aussi varié que remarquable.

Après l'obtention de son diplôme, Sandrine a travaillé comme Technicienne de laboratoires en laboratoire privé.

Elle a ensuite évolué dans le milieu de l'informatique, en déployant des logiciels dédiés aux laboratoires et formant les utilisateurs. Après une dizaine d'années comme Responsable des archives et de l'identitovigilance au sein d'établissements hospitaliers publics, elle a évolué vers un poste de Responsable du département d'information médicale, mettant en place un plan de contrôle dans le cadre de la certification des comptes.

Maîtrisant le financement de l'activité publique des séjours et des consultations, elle a rejoint le siège de l'APHP voici quatre ans. D'abord Chargée de mission, responsable de la validation des données transmises aux tutelles pour le paiement de l'activité hospitalière, au sein du service activité et recettes, elle en est aujourd'hui la cheffe de service.

Un deuxième parcours qui montre que le BTS peut vous mener à des postes et des univers très variés assurant une belle évolution de carrière.



TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

La collecte et le versement de la Taxe d'apprentissage s'effectuent sur la plateforme SOLTEA, accessible à la fois aux entreprises et aux établissements d'enseignement.



Pour choisir les bénéficiaires de votre taxe, vous devrez passer par cette plateforme à partir du 1er avril 2025, en renseignant un numéro UAI et/ou numéro SIRET.

Pour l'ESTBA n° UAI : 0753537M - SIRET : 784 490 310 00025

Chaque année, la taxe que nous percevons, versée par les entreprises partenaires, nous permet d'assurer la modernisation des laboratoires, de maintenir les équipements à un haut niveau de technicité pour préparer au mieux les étudiants aux métiers de demain.

En nous soutenant, vous devenez acteurs de la réussite des jeunes

Une question à propos de ce versement ?

Votre contact Taxe d'apprentissage à l'ESTBA : Coralie SCAGLIA

disponible au 01 43 71 45 82 ou par mail : coralie.scaglia@estba.org

Vous trouverez également sur notre site internet les informations nécessaires pour effectuer ce versement <http://www.estba.org/taxe-dapprentissage>